

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

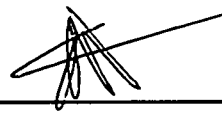
Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00759
Numéro SIREN : 432 337 269
Nom ou dénomination : OMEGA III

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt 4324





1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : OMEGA III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2 	
Adresse de l'entreprise 5 RUE DE COURTALIN		Durée de l'exercice précédent * 1 2 	
77700 MAGNY LE HONGRE			
Numéro SIRET * 4 3 2 3 3 7 2 6 9 0 0 0 4 2			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 8 	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		581	581
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF			
Fonds commercial (1) AH			
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN		50 000	50 000
Constructions AP		310 000	173 781
Installations techniques, matériel, outillage industriels AR			
Autres immobilisations corporelles AT		25 893	23 624
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU		3 770	3 770
Créances rattachées à des participations BB		780 527	780 527
Autres titres immobilisés BD		100	100
Prêts BF		272 307	272 307
Autres immobilisations financières * BH		7 319	7 319
TOTAL (II) BJ		1 450 496	1 197 985
Matières premières, approvisionnements BL			
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT			
Avances et acomptes versés sur commandes BV			
Clients et comptes rattachés (3) * BX			
Autres créances (3) BZ		12 164	12 164
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF			
Charges constatées d'avance (3) * CH			
TOTAL (III) CJ		12 164	12 164
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 462 660	1 197 985
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

RECULE
 28 AVR. 2021
 TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

EBP Informatique 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise **OMEGA III**Néant

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....37.000.....)	DA	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	(524 616)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(52 083)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(535 999)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 118
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	1 625 293
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	125 463
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 530
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 770
	Autres dettes	EA	500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 800 673
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 264 675
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	544 614	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 118	



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **OMEGA III**Néant

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF
			} services *	FG	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ 1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW 3 064	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 6 620	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA 12 322
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 22 007		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (22 005)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III) GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV) GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK 2 482	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP 2 482		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 36 611	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU 36 611		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (34 130)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW (56 135)	



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

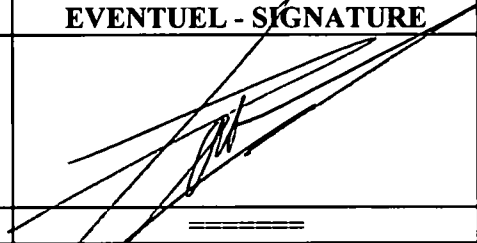
Désignation de l'entreprise		OMEGA III		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 707	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 707	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	655	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	655	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	4 052	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 190	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	59 273	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(52 083)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
MAJ TAXE FONCIERE 2017				637		
MAJ CFE 2017				11		
FRAIS ATD				7		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2018

FEUILLE DE PRESENCE


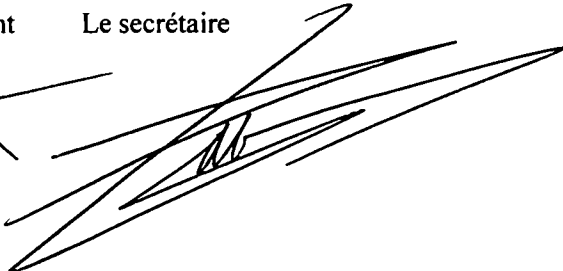
N°	ASSOCIES	PLEINE PROPRIETE	VOIX	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL - SIGNATURE
1	M. Alain PROUX 8 av de Miremont 1206 GENEVE Suisse	500	500	
	Totaux =====	500	500	=====

Nombre d'associé(s) : 1

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à 1 associé présent possédant l'ensemble des droits sociaux

Le président

Le secrétaire

OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 DECEMBRE 2018

Le 17 Décembre 2018,
A 10 h,

Les associés de la société OMEGA III se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 5 Rue de Courtalin 77700 MAGNY LE HONGRE, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard LEJEUNE, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Alain PROUX, associé représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Alain PROUX est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent au moins la moitié du capital social.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

BL 

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

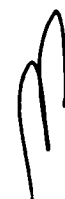
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -52 082,75 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -52 082,75 euros

Solde -----
- 576 698,54 euros

En totalité au compte "report à nouveau".



BL

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

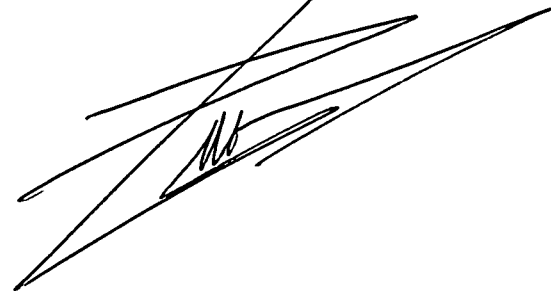
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS PARIS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 17 DECEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -52 082,75 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-52 082,75 euros

Solde	- 576 698,54 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 8/10 rue Saint Marc, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 52 082,75 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 52 082,75 euros

Solde -----
- 576 698,54 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

Aucun élément caractéristique n'a marqué l'année écoulée.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30/09/2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement marquant n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons que nos recherches actives de locataires aboutiront cette année.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs est composé comme suit :

100 % des échéances sont à plus de 60 jours.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018,

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 064,00 euros contre 22 498,00 euros pour l'exercice précédent,

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 620,00 euros contre 6 764,00 euros pour l'exercice précédent,

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 322,00 euros contre 14 933,00 euros pour l'exercice précédent,

Les charges d'exploitation se sont élevées à 22 007,00 euros contre 44 045,00 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -22 005,00 euros contre -44 045,00 euros lors de l'exercice précédent,

Compte tenu d'un résultat financier de -34 130,00 euros (-25 046,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -56 135,00 euros contre -69 090,00 euros pour l'exercice précédent,

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 4 052,00 euros contre -433,00 euros pour l'exercice précédent.

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -52 083,00 euros contre une perte de -69 523,00 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -52 083,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 52 083,00 euros

Solde	- 576 699,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Magny Le Hongre
Le 17 décembre 2018

Le Président
Bernard LEJEUNE

